



Fiche d'information

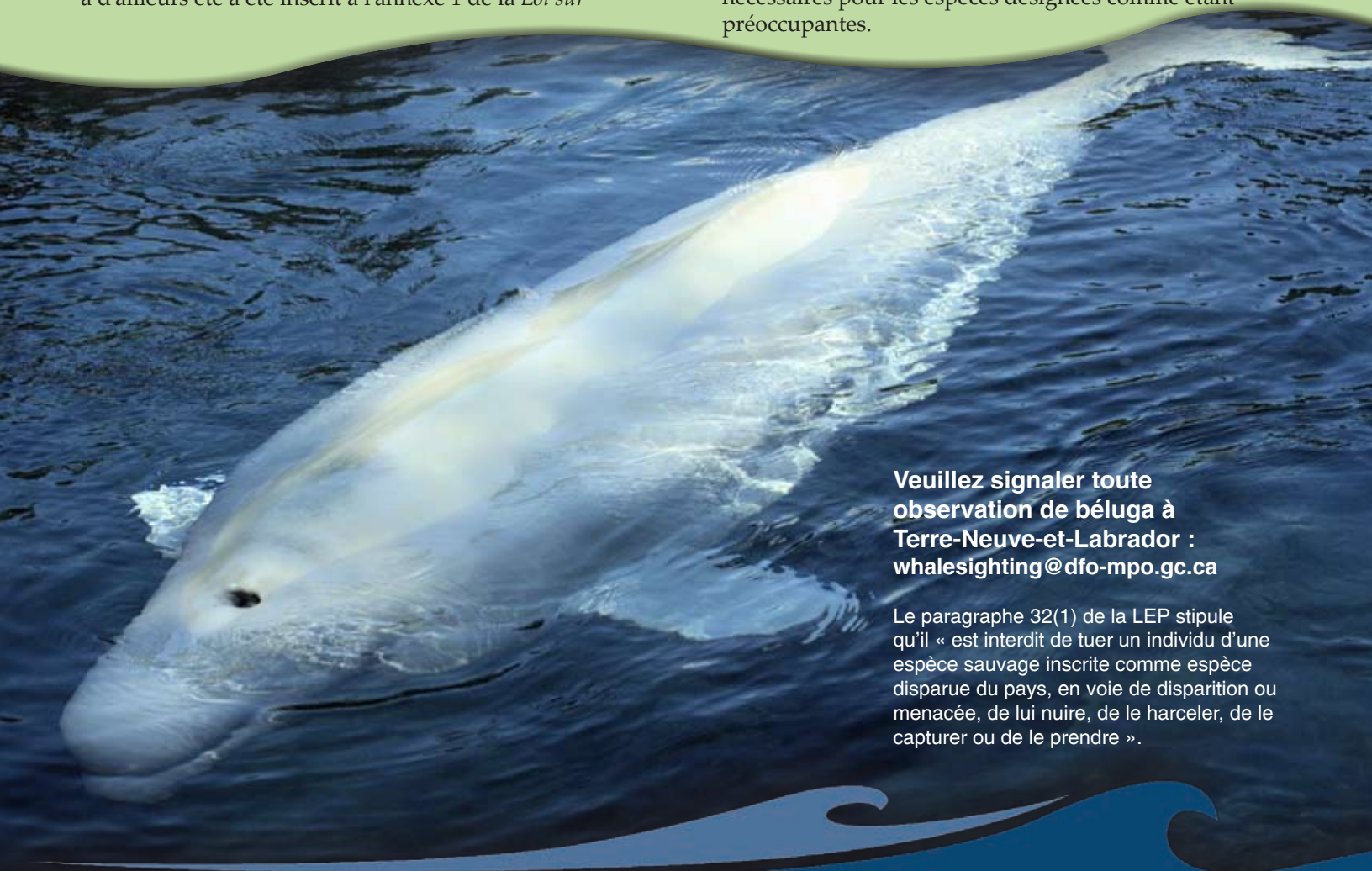
Le béluga a besoin de votre aide à Terre-Neuve-et-Labrador

Il existe sept populations distinctes de bélugas au Canada, soit les populations de l'est du Haut-Arctique et de la baie de Baffin; du sud-est de l'île de Baffin et de la baie Cumberland; de la baie d'Ungava; du fleuve Saint-Laurent; de l'ouest de la baie d'Hudson; de l'est de la baie d'Hudson; et de la mer de Beaufort et de l'océan Arctique. Des individus de ces populations visitent parfois les eaux de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a désigné ces sept populations de bélugas en tant qu'espèces menacées, en voie de disparition ou préoccupantes. Le béluga du fleuve Saint-Laurent a d'ailleurs été inscrit à l'annexe 1 de la *Loi sur*

les espèces en péril (LEP) en tant qu'espèce menacée et l'inscription d'autres populations est envisagée.

La réglementation concernant le béluga se trouve dans le *Règlement sur les mammifères marins* de la *Loi sur les pêches*. Si d'autres populations de bélugas sont inscrites à l'annexe de la LEP, comme c'est le cas pour la population du fleuve Saint-Laurent, elles bénéficieront d'une protection additionnelle. En vertu de la LEP, des stratégies de rétablissement accompagnées de plans d'action sont nécessaires pour protéger les espèces désignées comme étant disparues du pays, en voie de disparition et menacées, et des plans de gestion sont nécessaires pour les espèces désignées comme étant préoccupantes.



Veillez signaler toute observation de béluga à Terre-Neuve-et-Labrador :
whalesighting@dfo-mpo.gc.ca

Le paragraphe 32(1) de la LEP stipule qu'il « est interdit de tuer un individu d'une espèce sauvage inscrite comme espèce disparue du pays, en voie de disparition ou menacée, de lui nuire, de le harceler, de le capturer ou de le prendre ».

DESCRIPTION GÉNÉRALE :

Le béluga (*Delphinapterus leucas*) est une baleine à dents appartenant à la famille des monodontidés. Son nom vient du mot russe, *belukha*, qui signifie blanc. Il est également connu sous le nom de baleine blanche, de *qilalugaq* dans les dialectes Inuktitut, Inuvialuktan et Inuinactun, et de *siqsuaq* dans le dialecte Inupiat.

Les bélugas présentent les caractéristiques et les traits distinctifs suivants :

- Les adultes ont une longueur totale de 2,6 à 4,5 m et peuvent peser jusqu'à 1 900 kg;
- La longueur des femelles adultes est d'environ 80 % celle des mâles, tandis que la longueur des nouveau-nés est environ la moitié de celle de leur mère;
- Les adultes sont blancs, et les nouveau-nés sont gris foncé mais deviennent plus pâles en vieillissant;
- Les bélugas n'ont pas de nageoire dorsale, ce qui est peut-être une adaptation aux eaux glaciales de l'Arctique.

RÉPARTITION :

Le béluga a une aire de répartition circumpolaire. On le trouve dans l'Arctique aussi loin qu'à 82° de latitude nord, dans le sud de la zone subarctique du Pacifique à 60° de latitude nord (Alaska) et dans l'estuaire du Saint-Laurent aussi loin au sud qu'à 47° de latitude nord. On a récemment relevé un total de vingt-deux populations, dont sept sont présentes dans les eaux canadiennes pendant au moins une partie de l'année.

Des bélugas ont été observés dans les eaux de Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'agit habituellement d'individus seuls (souvent des juvéniles). Cependant, à de rares occasions, on a observé des groupes composés de centaines d'individus. L'analyse génétique de certains de ces bélugas a révélé qu'il s'agissait d'individus de plusieurs populations. Toutefois, à ce jour, on n'a observé aucun béluga provenant de la population du fleuve Saint-Laurent, qui se trouve à proximité.



HABITAT ET CYCLE BIOLOGIQUE :

Le béluga fréquente différents habitats selon la saison et la progression de la débâcle et de l'englacement. Les bélugas se rassemblent habituellement à la fin du printemps le long des lisières de glaces, ils pénètrent dans les passages et peuvent se retrouver dans les estuaires des rivières. Durant l'été, on les retrouve sur la côte et dans les eaux peu profondes. Ils fréquentent également des estuaires de rivières particuliers, qui peuvent servir d'aires de mue ou d'abris contre les prédateurs, comme l'épaulard. À la fin de l'été ou au début de l'automne, ils quittent les zones estuariennes pour des eaux plus profondes, peut-être pour se nourrir en abondance. Ils migrent ensuite vers les aires d'hivernage au large, parfois sur de longues distances. L'accouplement a lieu à la fin de l'hiver ou au début du printemps, mais on connaît très peu de choses sur le comportement de reproduction des bélugas. Les femelles atteignent la maturité sexuelle entre six et sept ans. La gestation dure de 13 à 14 mois et demi, et la période de lactation, entre 20 et 32 mois. L'espérance de vie du béluga peut atteindre de 35 à 40 ans.

ALIMENTATION :

Le béluga se nourrit de petits poissons et crustacés, notamment de morue arctique, de turbot, d'omble chevalier, de capelan, de lançon, de crevette et de calmar. Il se nourrit également de mollusques et de vers marins.

MENACES :

Le béluga est vulnérable à la prédation par l'ours polaire (*Ursus maritimus*), quand il se trouve à proximité de la glace, et par l'épaulard (*Orcinus orca*). Sa propension à retourner aux mêmes estuaires d'une année à l'autre le rend vulnérable à la chasse par l'être humain, aux perturbations anthropiques et à la pollution causée par le ruissellement agricole et industriel. Le béluga peut aussi être touché par le bruit et les perturbations causés par le trafic maritime accru et la concurrence avec les pêches commerciales.

Sources : Richard 2001; Rapport de situation du COSEPAC de 2004



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les espèces aquatiques en péril :

Pêches et Océans Canada : www.especesaquatiquesenperil.gc.ca • Registre public des espèces en péril : www.registrelp.gc.ca